



## Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0  
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978  
[www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)

### AVIS PUBLIC

#### PROJET MODIFIÉ de règlement de zonage numéro V 654-2017-00 ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 18 décembre, le conseil municipal a adopté le projet modifié de règlement de zonage numéro V 654-2017-00 afin que celui-ci soit conforme au Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC des Jardins-de-Napierville, au Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Rémi et permette l'atteinte de la vision du développement et d'effectuer certaines corrections par rapport au règlement de zonage actuellement en vigueur afin de faciliter la compréhension et l'application de ce règlement.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 8 janvier 2018 à 19h30** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse et le directeur du Service de la planification du territoire expliqueront le projet modifié de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire étant donné qu'il s'agit d'un règlement de concordance au Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Jardins-de-Napierville. De plus, il concerne l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Rémi.

Le projet modifié de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 13h00.

**LE RÉSUMÉ DU PROJET MODIFIÉ ET LES PLANS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.**

**DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 22 décembre 2017**

**Diane Soucy, OMA**  
**Greffière**